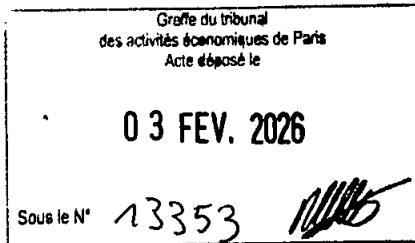


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 02/02/2026 - 13353 - 1997 B 01842 - 339 149 809 - A F E D E - ACTIONS POUR LA
FORMATION, L'EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

A. F. E. D. E.
ACTION POUR LA FORMATION, L'EMPLOI ET
LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE



Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 €

Siège social :
21 rue de Fécamp
75012 PARIS

R.C.S. PARIS B 339 149 809
97 B 1842

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 15 janvier à 14 heures, les actionnaires de la société A.F.E.D.E. , S.A.S au capital de 6 000 €, dont le siège est à PARIS, 75012, 21 rue de Fécamp, R.C.S. PARIS n° 339149809, SIRET n° 339 149 809 00073 se sont réunis au siège social en assemblée générale annuelle à la suite de la convocation qui leur a été faite par lettre simple adressée à chacun d'eux.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée à leur entrée par les actionnaires présents,

Sont présents :

- Monsieur Pierre DEPOULY propriétaire de414 actions
- Madame Marie-Thérèse Jocelyne LAURET propriétaire de93 actions
- Madame Anne GRIMAUD propriétaire de93 actions

TOTAL 600 actions

L'assemblée procède immédiatement à la composition de son bureau.

AB 2/17 P

Monsieur Pierre DEPOULY, président préside la séance.

Il constate que, l'assemblée réunissant le quorum requis par la loi, elle est légalement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

Le président dépose alors sur le bureau pour être mis à la disposition des actionnaires :

- 1°- Copies de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire
- 2°- La feuille de présence
- 3°- L'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2025
- 4°- Le projet des résolutions soumises à l'assemblée

Le président rappelle à l'assemblée que l'inventaire, les comptes annuels et le projet des résolutions ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les délais prescrits par la loi.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée que l'inventaire, les comptes annuels et le projet des résolutions ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les délais prescrits par la loi.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- Approbation et examen des comptes annuels, répartition des résultats de l'exercice
- Quitus au président
- Questions diverses

Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

B Jy P

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2025 tels qu'ils ont été présentés ainsi que la gestion de l'entreprise sociale telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes. En conséquence, elle donne quitus au président de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la répartition des bénéfices telle qu'elle lui est proposée par le président et décide en conséquence que les bénéfices de l'exercice s'élevant à 68 158,35 € seront affectés comme suit :

-Au compte « Report à nouveau »	68 158,35 €
---------------------------------	-------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Le Président propose la distribution de dividendes prélevés sur le compte report à nouveau qui est créditeur d'un montant de 679 560,30 €.

A leur demande, les deux associés Madame Marie-Thérèse Jocelyne LAURET et Madame Anne GRIMAUD renoncent à percevoir la part de dividendes leur revenant du fait de cette distribution de dividendes au profit de Monsieur Pierre DEPOULY.

Le président les remercie et décide en conséquence la distribution de dividendes pour un montant de 100 000 €.

Cette somme sera soumise au prélèvement forfaitaire unique de 30% (flat tax) et le montant net réparti sera donc de 70 000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AB P17 P

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, déclare qu'il n'y a pas de conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole la séance est levée à 15 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit. Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Le Président

Monsieur Pierre DEPOULY

Madame LAURET

Madame GRIMAUD



AB P 17 4

Désignation de l'entreprise : A.F.E.D.E.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12		
Adresse de l'entreprise 21 RUE DE FECAMP		75012 PARIS		
Durée de l'exercice précédent : 12		Néant ☐ *		
Numéro SIRET : 33914980900073				
		Exercice N, clos le : 30/09/2025		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
		FX	CQ	
		AF	AG	
		AH	AI	
		AJ	AK	
		AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	
		AP	AQ	
		AR	AS	
		AT	AU	16 629
		AV	AW	
		AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT	
		CU	CV	
		BB	BC	
		BD	BE	
		BF	BG	
		BH	BI	37 092
	TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM	
		BN	BO	
		BP	BQ	
		BR	BS	
		BT	BU	
	CRÉANCES	BV	BW	1 500
		BX	BY	36 000
		BZ	CA	33 698
		CB	CC	
	DIVERS	CD	CE	302 728
		CF	CG	305 665
		CH	CI	12 513
Comptes de régularisation	CJ	CK	692 105	
	CW			
	CM			
	CN			
	CO	1A	16 629	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				733 789
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		37 092
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		
Immobilisations :		(3) Part à plus d'un an : CR		
		Créances :		

Désignation de l'entreprise : A.F.E.D.E.		Exercice N		
		Néant	*	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 000)	DA	6 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	611 402	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	68 158	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	687 060
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 009	
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 721	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	46 729	
	Écart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	733 789	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	46 729	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A.F.E.D.E.		Néant ☐ *			
		Exercice N			
		France	Exportation et livraisons intracommunautaires		
		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * Services *	FD	FE	FF	
		FG	402 299	FH	402 299
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	402 299	FK	402 299
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	402 299
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stocks (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variations de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	194 865
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	1 488
	Salaires et traitements *			FY	59 770
	Charges sociales (10)			FZ	25 055
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions *		GA	2 767
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)		GE	40 003	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	323 948
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	78 352	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL	7 316	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM		
	Différences positives de change		GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO		
Total des produits financiers (V)			GP	7 316	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *		GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	124	
	Différences négatives de change		GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT		
Total des charges financières (VI)			GU	124	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	7 193	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	85 544	

Désignation de l'entreprise : A.F.E.D.E.										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	250	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	250	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	- 250
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	17 136
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	409 616
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	341 457
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total de charges)										HN	68 158
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières							HY		
		Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG		
	(3) Dont	Crédit-bail mobilier *							HP		
		Crédit-bail immobilier							HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées								1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)								RD		
	(9) Dont transferts de charges								A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotis. sociales obligatoires hors CSG /RDS A5)								A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
	(13) Dont primes et cotisation complémentaires personnelles								A6		
									A7		
									A8		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES										250	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N	
										Charges antérieures	Produits antérieurs

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise		A.F.E.D.E.		Néant ☐ *									
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste.					
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, et aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	18 832	LC		LD	2 390		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	18 832	LO		LP	2 390			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	67 265	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	67 265	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	86 097	ØH		ØJ	2 390				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virements de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencements et aménagem. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres Immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	21 222	MU	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MY		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IY		NG		NH	21 222	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	30 172	2F	37 092	2G		
	TOTAL IV				I3		NJ	30 172	NK	37 092	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	30 172	ØL	58 314	ØM			

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 30/09/2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art.238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A.F.E.D.E.

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5] (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. Industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées aux cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise A.F.E.D.E.										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 863	QM	2 767	QN		QO	16 629		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	13 863	QV	2 767	QW		QX	16 629		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	13 863	ØP	2 767	ØQ		ØR	16 629		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	R5	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4				
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immo.	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise		A.F.E.D.E.		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art.237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art.39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations : - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : A.F.E.D.E.		Néant ☐ *									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	37 092	UV	37 092	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	36 000		36 000						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY	253		253						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	19 681		19 681					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 282		9 282					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	4 482		4 482						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	12 513		12 513						
	TOTAUX		VT	119 303	VU	119 303	VV				
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	16 009		16 009						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 827		4 827						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 476		11 476						
États et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 569		10 569						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 849		3 849						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	46 729	VZ	46 729						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.											